



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE REIMS

LMF/FE/LL/VM/2021-148

Décision portant délégation de signature

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims,

- VU le Code de la Santé Publique, et notamment les articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35 ;
- VU le Décret du 26 août 2021 portant nomination de Madame Laetitia MICAELLI-FLENDER en qualité de Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims.

Décide :

Article 1 : Madame Mélanie GAILLARD, Cadre administratif de Pôle - Responsable Achats, est habilitée à signer les marchés publics d'un montant maximum de 5 000 € HT et les bons de commande d'un montant maximum de 10 000 € HT pour les achats du Pôle de Biologie Médicale et Pathologie.

Article 2 : La présente décision abroge et remplace toute décision antérieure de même nature. Elle sera communiquée au Conseil de Surveillance ainsi qu'au Trésorier de l'établissement et fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'établissement et au bulletin des actes administratifs de la préfecture du département.

Reims, le 1^{er} septembre 2021

La Directrice Générale

Laetitia MICAELLI-FLENDER

Reçu à titre de notification la décision portant attribution de compétences et délégation de signature
référéncée LMF/FE/LL/VM/2021-148 le 03/04/21..... :

DELEGATAIRE	GRADE	PARAPHE	SIGNATURE
Mélanie GAILLARD	Technicienne Labo	MG	